

Deux contrôleurs se confient

## **RND : " La caisse doit être correcte" : pourquoi le L'Office européen des brevets sous le feu des critiques**



**L'Office européen des brevets est critiqué pour ses problèmes de qualité. Deux examinateurs se dévoilent et confirment les défauts. L'Office fait la sourde oreille - et le ministère de la Justice appelle au dialogue.**



[Thomas Magenheim](#)

Munich. L'homme présente sa carte d'identité administrative pour l'Office européen des brevets (OEB), qui l'identifie comme examinateur de brevets. Comme un collègue, il souhaite rester anonyme, car les examinateurs ne peuvent pas, selon les règles internes, s'exprimer publiquement si cela peut nuire à la réputation de l'office. Ce que le duo a à dire est tout à fait susceptible de l'être. "Les graines sont en train de germer", dit l'un d'eux. Il fait allusion aux conséquences d'un nouveau système d'évaluation et de promotion introduit en 2015, qui incite les examinateurs à traiter le plus grand nombre de cas possible. Les cas sont des demandes de brevet. Celui qui traite beaucoup de demandes obtient beaucoup de points d'évaluation. Plus un examinateur obtient de ces points, plus vite il monte en grade et reçoit un salaire plus élevé. "Notre problème de qualité est structurel", souligne l'un des deux auditeurs.

Son collègue le confirme, et avec lui [les critiques de l'IPQC](#). Il s'agit d'une initiative de grands déposants industriels auprès de l'Office des brevets, dont Siemens est le chef de file du côté allemand. Bayer, Nokia ou Roche en font également partie. L'IPQC critique le fait que l'Office examine les demandes de brevet de plus en plus rapidement et donc de manière plus négligente. En conséquence, les brevets contestés devant les tribunaux sont de moins en moins souvent acceptés, ce qui peut coûter beaucoup d'argent aux prétendus titulaires de

brevets. L'Office lui-même n'a pas encore pris position publiquement sur cette critique.

Jusqu'à présent, l'IPQC a toujours nié les problèmes de qualité, selon les représentants de l'industrie.

Au sein de son propre corps d'auditeurs, la critique de l'IPQC a en revanche été enregistrée sans étonnement. "Il fallait s'y attendre", déclare l'un des deux contrôleurs. Ce n'était qu'une question de temps avant que les problèmes de qualité ne se fassent sentir, le temps de contrôle étant de plus en plus court depuis des années. "La caisse doit être en ordre", ajoute l'autre auditeur. Or, l'Office encaisse surtout des taxes lorsque des brevets sont reconnus. C'est pourquoi les recettes provenant de la délivrance des brevets sont prioritaires.

Les auditeurs auraient déjà craint le problème de qualité qui en résulte il y a huit ans et l'auraient évoqué en interne. "La direction ne voit pas les choses de cette manière et nous considère plutôt comme un nid", explique un auditeur ayant une grande expérience et travaillant depuis une vingtaine d'années.

L'Office fait également la sourde oreille à l'IPQC. Ainsi, depuis février, il refuse de fournir les données demandées par l'initiative sur la pratique de délivrance des brevets. Il a également refusé des invitations à une table ronde ou à un débat public lors des Journées des brevets d'Osnabrück en mai, où tous les problèmes auraient pu être abordés. Tout cela ressort d'une lettre adressée fin juin par l'IPQC au chef de l'Epa, Antonio Campinos. Il en ressort également que la direction de l'Office ne veut plus discuter avec l'IPQC, ce que confirment les personnes concernées.

### **L'Office et ses détracteurs**

L'Office européen des brevets, dont le siège est à Munich, n'est pas une administration de l'UE, mais une organisation supranationale à laquelle 39 Etats européens ont adhéré. Chacun d'entre eux est représenté au sein de l'organe de contrôle, le Conseil d'administration, avec une voix, indépendamment du volume de brevets de leur pays. Saint-Marin a ainsi une voix, tout comme l'Allemagne. Les taxes de brevet profitent également à ces 39 pays. Pour de nombreux petits pays, elles représentent un poste budgétaire important. Ils sont intéressés par de nombreuses délivrances de brevets. L'initiative industrielle IPQC fournit des faits pour la critique. Selon elle, entre 2018 et 2022, le nombre de demandes de brevets a augmenté d'un dixième, mais le nombre d'examineurs a diminué de 8 %. Le taux de demandes de brevets acceptées est passé de 61 à 71 pour cent entre 2015 et 2021, alors que le temps de traitement par demande de brevet a été divisé par deux. A titre de comparaison, le grand déposant Siemens a mis un bon tiers de temps en plus pour formuler une demande de brevet. Plus de la moitié des brevets contestés ont été retirés en tout ou en partie.

## **La masse au lieu de la classe ne sert personne**

La controverse a entre-temps également atteint le conseil d'administration de l'Epa, l'organe de contrôle de l'Office. Le représentant allemand au sein de ce conseil est le ministre délégué Christian Wichard du ministère fédéral de la Justice. "L'IPQC est connue du ministère", écrit ce dernier en réponse à une question. L'important, selon lui, est de délivrer un brevet qui tienne le plus largement possible la route s'il est contesté juridiquement. "Une approche uniquement quantitative, qui donne la priorité au nombre de brevets délivrés, ne rend service à personne", souligne le ministère de la Justice.

Le conseil d'administration est très conscient de l'importance de la qualité de la délivrance des brevets et du fait que des défauts de qualité seraient très problématiques pour l'Europe en tant que lieu d'innovation, poursuit-il, appelant à un dialogue constructif avec l'IPQC. L'engagement de l'initiative industrielle serait à salué.

L'administration, par son attitude de refus, voit apparemment les choses tout autrement. Les prétendus problèmes de qualité ne seront désormais discutés qu'au sein de l'Epa et de son comité consultatif permanent, composé de représentants de l'industrie déposante. L'Office refuse toute discussion séparée avec l'IPQC, selon des personnes proches du dossier.

Mais les grands déclarants critiques ne veulent pas baisser les bras, ils ont désormais pris contact avec le conseil d'administration allemand de l'Epa, Wichard, et ont ainsi cherché un soutien politique. Si l'on en croit les déclarations du ministère fédéral de la Justice, celui-ci est là. L'Allemagne a toujours souligné l'importance de la qualité des brevets au sein du conseil d'administration et a suggéré que la direction de l'office et l'IPQC s'efforcent de trouver des solutions par le dialogue, explique-t-il. Il est important que l'Office et les utilisateurs "maintiennent un dialogue sérieux et qu'aucun front ne se durcisse". C'est pourtant ce qui se passe actuellement.